

Date de publication en ligne : 14 décembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00171** du **- 9** DEC. 2022 Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Monsieur DA SILVA Anthony

Domicilié (e)

51 rue Ernest Renan

94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : - Replacement complet de la charpente, de l'isolation du toit, des tuiles (tuiles rouges basique)

- Remplacement complet des fenêtres, des portes et des volets (double vitrage PVC blanc, volets thermiques et sonores)
- Ravalement des façades
- Remplacement de l'ancien béton cassé du jardin par un béton lavé
- Remplacement du portail battant par un portail coulissant et de la clôture en contigüe donnant sur la rue

Sur un terrain sis

51 RUE ERNEST RENAN

Cadastré

AH299

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

- 9 DEC. 2022

Pour le Maire et de l'unant le de l'unant le Capital C

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Conformement à l'article R 424-15 du Code de l'Orbanisme

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 22 00171** du a été affichée en

Mairie du

au

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, I

L'Appariteur,